

—Je ne peux pourtant pas rester là, à genoux, avec la pour au ventre !...so dit-il. Ce n'est qu'un mort, après tout, et peut-être même ne l'est-il pas encore tout à fait... Il s'agit de le décrocher bien vite. . .

La Fouine, faisant appel à toute son énergie, se dressa et so dirigea vers le cadavre.

Une nouvelle épouvante revint le paralyser.

Les yeux du pendu, fixes, grands ouverts, semblaient le regarder.

—Miséricorde ! bégaya-t-il en frissonnant, je connais ce garçon-là !... C'est Amédée... Amédée Duvernay, le tapissier... le promis de Virginie... un héritier *comme moi* du comte de Thonnerieux... Ah ! mon Dieu, mais j'y pense... cette femme morte là-bas, c'était peut-être . . .

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase.

On marchait non loin de lui.

Brusquement il se retourna et aperçut un des gardes du bois, faisant sa ronde.

—M'sieu... Eh ! m'sieu... cria-t-il, à l'aide !... au secours !... un pendu !

Le garde avait tourné les yeux du côté d'où venait la voix qui l'interpellaient ainsi.

En voyant le jeune homme au-dessous du corps que la brise balançait dans le vide, il s'élança vers lui.

—Un pendu... c'est bien un pendu ! répéta-t-il.

—Oui, m'sieu... Je passais... je l'ai aperçu... je vous ai entendu et je vous ai appelé. . .

Sans perdre une minute le garde coupa la corde.

Le corps s'affaissa sur le sol.

—Est-ce qu'il est mort ; m'sieu ?... demanda La Fouine.

—Tout ce qu'il y a de plus mort, répondit le nouveau venu après avoir touché les mains et le visage d'Amédée et interrogé la poitrine à la place du cœur, il faut que je fasse avertir le commissaire de police.

En ce moment passaient à une faible distance des ouvriers terrassiers occupés à l'entretien des allées du bois.

Le garde les hélâ.

—Par ici, vous autres... leur cria-t-il, arrivez !

Les ouvriers s'empressèrent de venir former le cercle autour du cadavre.

—Vite ! reprit le garde, que l'un de vous prenne ses jambes à son cou et s'en aille à Neuilly, au grand galop, demander le commissaire. Allons, allons, leste et preste !

Un des ouvriers se mit à courir dans la direction de Neuilly.

La Fouine réfléchissait.

Devait-il parler du cadavre de femme qu'il avait découvert et dont il s'était éloigné fou de terreur ?

Devait-il dire qu'il connaissait le pendu ?

La réponse aux deux questions qu'il se posait fut négative.

La double déclaration devait fatalement entraîner sa comparaison devant la justice, comparaison suivie d'une foule de choses qui lui déplaisaient.

Quoique n'ayant rien à se reprocher, il n'aimait pas à se trouver en rapport avec la police, sachant qu'elle ne voit pas toujours très clair, et qu'elle a souvent la main lourde.

En conséquence il se tut, gardant le rôle de simple spectateur de ce qui allait se passer.

On commentait la mort du jeune homme inconnu, et, comme cela arrive habituellement en pareil cas, on émettait les opinions les plus contradictoires et les plus saugrênes.

Le commissaire de police arriva, dressa procès-verbal et donna l'ordre de porter le corps à la Morgue.

Il allait se retirer lorsqu'un gardien, arrivant d'une autre partie du bois, vint le requérir pour opérer la levée du corps d'une femme qu'il venait de trouver morte dans un fourré.

Le commissaire de police se rendit en toute hâte à l'endroit indiqué et dressa un nouveau procès-verbal, constatant, comme l'avait déjà constaté le premier, que la femme, pas plus que le pendu, ne portait sur elle un objet quelconque de nature à rendre possible la constatation immédiate de son identité.

Le vol n'avait pas été le mobile du crime, si toutefois on se trouvait en présence d'un assassinat, car la morte portait quelques modestes bijoux, et la poche de sa robe renfermait un porte-monnaie assez bien garni.

On envoya chercher des brancards couverts au poste de police de Neuilly, et les deux corps furent expédiés à la Morgue, en même temps qu'un rapport adressé à la préfecture.

La Fouine était resté seul à l'endroit où on venait de trouver Amédée-pendu.

Adossé à un arbre et les yeux fixés sur la branche où l'infortuné tapissier se balançait au souffle de la brise matinale quelques instants auparavant, il se demandait tout bas :

—N'aurais-je pas mieux fait d'avouer que je connaissais Amédée ? on aurait pu, du moins, avertir son père et sa mère. Oui, je sais bien... ajoutait-il. Mais tout ça m'aurait forcé à rester à Paris... On m'aurait demandé un tas de choses... Ça aurait été des questions à n'en plus finir... Comment je m'appellais... où je logeais... Ce que je faisais... des bêtises, quoi ! et moi je ne peux pas souffrir qu'on fourre le nez dans mes affaires !... C'était un bon garçon, Amédée ; c'est malheureux qu'il se soit pendu ; mais, après tout, s'il a fait sa fin à lui-même, c'est que, pour sûr, la vie l'embêtait. Peut-être bien qu'il aura écrit à ses parents pour les informer de son décès. Tout ça le regardait et ne me regarde pas. Il ne faut jamais juger les gens, même quand ils ont cassé leur pipe... .

La Fouine réfléchit de nouveau, puis reprit en regardant toujours la branche à laquelle pendait un morceau de corde long d'un demi-mètre :

—C'est égal !... comment diable a-t-il fait pour aller s'accrocher là-haut ?... Fallait qu'il ait bigrement envie de se mettre au cou une cravate de chanvre !... A propos de cravate de chanvre en voilà un bon bout qui sautille comme une honnête ficelle qui n'aurait rien sur la conscience... On prétend que la corde de pendu porte bonheur... J'ai même lu ça imprimé dans des bouquins... Eh bien ! si c'est vrai, feu mon ami Amédée Duvernay pourra se vanter dans l'autre monde de m'avoir donné bien gentiment après sa mort quelque chose de fameux.

Leste comme un écureuil, le jeune homme grimpa jusqu'à la fourche de l'arbre, se mit à plat ventre sur la branche, défit le nœud, fourra la corde dans la poche de sa vareuse, et se laissa retomber sur le gazon.

Au moment de reprendre ses outils de pêche et de s'éloigner, il s'arrêta en se frappant le front.

—Ah ! ça, mais ! Ah ! ça, mais ! fit-il, j'y pense ! le commissaire de police a fouillé les vêtements, a retourné les poches... il a regardé partout, tout inspecté, même les doublures... il n'a rien trouvé ! Où donc était la médaille qu'Amédée devait porter comme moi ?

La réponse à cette question ne se fit point attendre.

—Que je suis cruche ! continua la Fouine, cette médaille, de peur de la perdre dans quelque batterie, il l'avait mis au cou de Virginie... Il m'a raconté ça au restaurant de l'île. Je m'en souviens comme si j'y étais... Pauvre Virginie, en voilà une qui va se changer en borne-fontaine quand elle apprendra le malheur !

Tout en monologuant, le jeune homme se dirigeait vers la porte de sortie qui s'ouvre à proximité du jardin d'Acclimatation.

Comme il débouchait d'une allée il se trouva en face de plusieurs personnes marchant à côté de deux civières portées par des gardes du bois, sous la conduite d'un brigadier et de gardiens de la paix.

Ces deux civières renfermaient, cachés sur les *tendelets* d'toffe, les corps d'Amédée et de Virginie.

Le cortège funèbre qui se rendait à la Morgue fit halte pour donner aux porteurs le temps de se reposer un peu.

La Fouine s'approcha.

En ce moment un gardien chef se dirigeait vers le groupe.

—Eh bien ! quoi donc ? demanda-t-il à un de ses subordonnés quand il l'eût atteint. On vient de me dire que nous avons eu deux accidents cette nuit dans le bois, mais on ne m'a rien expliqué.